



STOP GAZETTE

N° 8 du 4 Juin 2021

Votons !

En ce mois de Juin, nous aurons à désigner nos représentants au Conseil Départemental et au Conseil Régional.

Ces deux entités ont des compétences qui impactent directement notre commune. Le Département, entre autres, est important dans le cadre de la voirie mais encore dans la capacité de notre Ehad à se développer.

La Région, quant à elle, peut octroyer de nombreuses subventions sur le développement des communes rurales ou aux entreprises.

J'espère que notre commune se distinguera par une participation élevée.

Nicolas Habare
Votre maire



ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DES 20 et 27 JUIN PROCHAIN

Les bureaux de votes seront ouverts de 8h à 18h

- Fresne : à la salle des fêtes
- Bourgogne : à la mairie

RECHERCHONS ASSESSEURS

Le nombre d'élus et de volontaires déjà engagés reste insuffisant pour remplir les créneaux des 4 bureaux qui dureront 2h30.

En effet dans chacune des communes il y aura un bureau pour les départementales et un pour les régionales. Vous serez toujours accompagné d'un élu pour la tenue du bureau de vote, donc même les novices sont acceptés.

mairie@bourgogne-fresne.fr

Nous vous remercions par avance de votre implication.

NOUVEAU DANS VOTRE COMMUNE

Un petit creux, pas envie de cuisiner, en panne d'idée ? Nous avons une solution pour vous :

- ✓ Chaque mercredi un Truck de Food s'installe sur la place de la Mairie de Bourgogne pour vous proposer des burgers/frites.
Pour commander, appelez le 06 01 09 58 03
- ✓ Il rejoint ainsi Pizza Harry qui lui vous donne RDV chaque Vendredi pour vous proposer des pizzas. Pour commander, appelez le 06 09 43 58 08

L'histoire de notre village ... Le basket



C'est Monsieur Dolet, instituteur à Fresne, qui a initié les jeunes du village au basket. L'entraînement avait lieu dans le hangar du syndicat, face à la mairie. Plus tard, en 1942, l'équipe formée de huit joueurs se mit au travail.

Tous les dimanches matin, ils défrichèrent le terrain entouré de marronniers situé à l'entrée du village, route de Reims. Tous les matériaux ont été récupérés :

La grève, les poteaux, les supports de panneaux. Seuls les panneaux furent achetés.

L'entraînement était très intensif, une demi-heure tous les jours avant le repas de midi, avant de reprendre le travail, en sueur. L'équipe s'est engagée dans le championnat de la Marne « seniors » pour la saison 1942-1943 avec six juniors et deux seniors.

En 1943-1944, outre les championnats départementaux, l'équipe s'engagea également dans les championnats de France « juniors », c'était la seule équipe à représenter la Champagne (après avoir battu une équipe de Reims). Le tirage au sort lui fit rencontrer en 64ème de finale, le Stade Français de Paris qui fut finaliste et qui comptait deux internationaux. Ce fût la fin d'une belle aventure, défaite 55 à 9. Par tous les temps, les déplacements se faisait à bicyclette, jusqu'à Epernay parfois.

En 1963, fût décidé l'aménagement du nouveau terrain de basket avec revêtement de macadam cette fois. Il était situé à la hauteur de l'actuel n° 31 de la rue de la vallée.

Texte extrait du livre « Au fil du Temps... Fresne-lès-Reims » et agrémenté par Monsieur Claude Leclerc, Maire de Fresne de 1971 à 1995.

La qualité de vie dans notre village dépend de la bonne volonté de tous :

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

Tous travaux tels que le bricolage ou le jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, tels que les tondeuses à gazon, motoculteurs, perceuses, tronçonneuses ... ou tous dispositifs bruyants ne peuvent être effectués que du :

Lundi au vendredi (de 8h à 19h) et le samedi (de 9h à 12h et de 14h à 19h)



Des personnes en situation de handicap entretiennent les cimetières dans le respect de l'environnement

La mairie a confié l'entretien des cimetières de Fresne et de Bourgogne à un établissement d'aide par le travail : ESAT, dont l'objectif est l'insertion sociale et professionnelle d'adultes handicapés.

Le travail d'entretien qu'ils effectuent, à leur rythme, s'inscrit dans la démarche du respect de l'environnement. C'est une charte qui a été signée par la mairie en 2019 et qui deviendra obligatoire, pour

toutes les collectivités dès 2022.

Cela implique le non-recours aux désherbants chimiques au profit de méthodes d'entretien manuel, c'est-à-dire : binage, désherbage mécanique et thermique, arrachage manuel des mauvaises herbes.

Le but n'est plus de supprimer le moindre brin d'herbe mais de contrôler le développement de la végétation naturelle.

La parole donnée aux jeunes de notre commune

En présence de Nicolas Habare, Stella Mutzig, Yasmine Deliège, Valérie Baudouin et de 4 jeunes de la commune (2 de Bourgogne et 2 de Fresne), s'est tenue la première rencontre avec les jeunes de la commune.

Les jeunes ont demandé s'il était possible de remettre des bancs au City, ainsi que de l'éclairage.

Le maire s'est engagé à mettre un 2^{ème} banc et éventuellement une table. Pour l'éclairage, la commune va se renseigner sur le coût des travaux ce qui permettrait de mettre une caméra de surveillance en cas de destruction du site (les jeunes ont accepté cette idée de surveillance, car le city est régulièrement dégradé et c'est eux qui réparent les dégâts).

Ils ont aussi proposé d'organiser un « Koh Lanta » au fort de Fresne en septembre et une soirée jeux de société.

Le comité des fêtes sera une aide précieuse pour ces activités.

Le Comité des Fêtes :

Le 19 mai dernier se sont déroulées les élections du nouveau bureau :

Présidente : Marie Noëlle Varlet

Trésorière : Elodie Léger

Secrétaire : Emilie Lemaire

Des idées d'animations ... n'hésitez pas !

cdfbourgognefresne@gmail.com

Animations à la Médiathèque

9 et 23 juin à 15h : Atelier Stop Motion
Conception d'un mini film d'animation. Dès 7 ans.

16 juin à 17h : Spectacle de Zemanel
« Pourquoi donc comment se fait-il ». Dès 3 ans.

Inscription obligatoire 03 26 97 69 28

La fanfare en musique

À l'occasion de la fête de la musique, tous les musiciens de notre commune sont invités à rejoindre la fanfare le

Dimanche 20 juin à 16h30

Place Joël Prévotau

à Bourgogne

Chacun pourra jouer de son instrument !

✓ Elections Départementales et Régionales

Tout a été mis en place par la commune pour recevoir les candidats qui souhaiteraient tenir une réunion publique. Surveillez votre boîte aux lettres, la mairie ne relayera pas ces manifestations sur ses réseaux sociaux.

✓ Inscriptions transports scolaires

Jusqu'au 15 juillet 2021, inscription en ligne sur www.grandreims.fr
Renseignements au 03 26 77 78 79 ou abonnements.scolaires@grandreims.fr

✓ Spectacle musical pour les séniors

En partenariat avec le CLIC, le spectacle se tiendra vendredi 11 juin à 14h30 au foyer de vie, rue de la Filature à Bazancourt. Places limitées, réservation obligatoire au 03 26 48 65 00

✓ Don du sang lundi 28 juin de 15h à 19h

Salle des fêtes de Fresne, possibilité de prendre RDV en ligne <https://efs.link/PRvU4>

✓ Reprise des JDC aménagées en présentiel à compter du 9 juin

Renseignements au Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) 09 70 84 51 51
csnj-chalons-en-champagne.contact.fct@def.gouv.fr

ATELIERS LUDIQUES DE DECOUVERTE DU RUGBY

En partenariat avec le **Stade de Reims Rugby**, la Commission Sport et Culture vous propose de faire découvrir le rugby à vos enfants :





Les mercredis 23 et 30 Juin 2021 de 10h00 à 11h30
pour tous les enfants âgés entre 5 et 10 ans.

Bonne humeur, esprit d'équipe et respect seront au rendez-vous lors ces initiations encadrées par des animateurs sportifs diplômés.

Inscription et renseignement :
Jean Pierre Pereira au 06.27.25.77.15

MAIRIE DE BOURGOGNE-FRESNE 2 place de la Mairie 51110 BOURGOGNE-FRESNE
Tel 03 26 97 50 56 / mairie@bourgogne-fresne.fr

 Mairie.Bourgogne.Fresne
 Mairie_de_bourgogne_fresne

www.bourgogne-fresne.fr

Bulletin mensuel d'informations
Editeur : Mairie de Bourgogne Fresne
Directeur de la publication : Nicolas Habare
Directeur de la rédaction : Carole Sangnier
Tirage par nos soins : 690 exemplaires
Numéro ISSN en cours